Travail pour un étranger

Par mohamedali

Bonjour,
Je suis Tunisien en statut étudiant et j'ai trouvé un CDI à temps plein.
Serait-il possible de demander l'autorisation de travail via un avocat svp ?
Merci à vous

Par ESP

Bonjour
Il me semble que la demande se fait par l'employeur, mais que le durée possible pour un étudiant est inférieure au plein temps.

Par mohamedali

Merci pour votre réponse mais je cherche une solution pour sortir de mon statut étudiant en fait.

Par jpgroussard

Bonjour,

vous dites avoir trouvé un CDI. Qui vous empêche de commencer le travail dans ce cas ?
Cdlt

Par mohamedali

C'est la DIRECCTE qui n'acceptera de me fournir une autorisation de travail vu que je suis étudiant en cours et que le contrat doit lié à mon domaine d'études.